GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

FLE C1-C2
perfectionnement

Résumés des règles et rappels B2
Cartes mentales
Exercices et quiz en ligne

MARIE-CHRISTINE FOUGEROUSE
ALAIN KAMBER
JEAN-CHRISTOPHE PELLAT
(coordination)

deboeck SUPÉRIEUR

GRAMMAIRE
DU FRANÇAIS

GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

FLE C1-C2
perfectionnement

MARIE-CHRISTINE FOUGEROUSE
ALAIN KAMBER
JEAN-CHRISTOPHE PELLAT (COORDINATION)

deboeck SUPÉRIEUR

RESSOURCES NUMÉRIQUES

➢ Quiz interactifs
➢ Exercices d'entraînement

Repérez les ressources numériques dans votre livre

lienmini.fr/ressourcesnum-dbs

Accédez directement à votre ressource :

Scannez le code avec votre téléphone ou votre tablette

OU

Tapez l'URL dans votre navigateur

lienmini.fr/XX

Couverture : Marie-Astrid Bailly-Maître
Création de la typographie Grevisse : Typofacto, Olivier Nineuil

Maquette intérieure et mise en page : Nord Compo

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

© De Boeck Supérieur s.a., 2021
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.
Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : juillet 2021
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2021/13647/054
ISBN : 978-2-8073-1977-6

Sommaire

AVANT-PROPOS 9

PARTIE 1
DE LA PHRASE AU TEXTE

CHAPITRE 1. TYPES ET FORMES DE PHRASE 15
1. Préalable : phrase verbale / non verbale 15
2. Les types de phrase 15
3. Les formes de phrase 16

CHAPITRE 2. LA FORME EMPHATIQUE 18
1. L'extraction 18
2. La dislocation 20
3. La construction pseudo-clivée 21

CHAPITRE 3. LA FORME PASSIVE 23
1. La forme passive et la forme active 23
2. Exprimer le passif autrement 25

CHAPITRE 4. LA FORME IMPERSONNELLE 27
1. Deux sortes d'impersonnel 27
2. La formation des constructions impersonnelles 28
3. Les emplois de l'impersonnel en discours 29
4. Deux structures syntaxiques équivalentes : *il est …/c'est…* 30

CHAPITRE 5. LA NÉGATION 31
1. Négation lexicale et négation grammaticale 31
2. Syntaxe de la négation. Les mots grammaticaux 32
3. Subtilités de la négation 33

CHAPITRE 6. LA PHRASE COMPLEXE : CLASSEMENT DES SUBORDONNÉES 37
1. Les types de subordonnées 38
2. Les subordonnées complétives 38
3. Les subordonnées circonstancielles 43
4. Les subordonnées participiales 47
5. Les subordonnées relatives 49

CHAPITRE 7. LA CONJUGAISON VERBALE 52
1. Conjuguer un verbe 52
2. La personne et le nombre 53
3. Les modes du verbe 53
4. Les temps du verbe 54

CHAPITRE 8. LES TEMPS DU PASSÉ 56
1. Les temps simples : imparfait, passé simple 56
2. Les temps composés : passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur 59

CHAPITRE 9. LE FUTUR ET LE CONDITIONNEL ... 61
1. Le futur simple ... 61
2. Le futur antérieur ... 62
3. Le conditionnel présent ... 62
4. Le conditionnel passé ... 64

CHAPITRE 10. LE SUBJONCTIF ... 66
1. Subjonctif présent et subjonctif passé ... 66
2. Subjonctif imparfait et subjonctif plus-que-parfait ... 68
3. La concordance des temps au subjonctif ... 70

CHAPITRE 11. LE PARTICIPE PASSÉ ... 72
1. Le participe passé avec l'auxiliaire *être* ... 73
2. Le participe passé avec l'auxiliaire *avoir* ... 73
3. Le participe passé des verbes pronominaux ... 74

CHAPITRE 12. PARTICIPE PRÉSENT / ADJECTIF VERBAL / GÉRONDIF ... 76
1. Le participe présent ... 76
2. L'adjectif verbal ... 77
3. Le gérondif ... 79

CHAPITRE 13. LE COMPLÉMENT D'OBJET SECOND ET L'ATTRIBUT DU COD ... 81
1. Le verbe intransitif ... 82
2. Le verbe transitif direct ... 82
3. Le verbe transitif indirect ... 82
4. Le verbe transitif à deux compléments ... 82

CHAPITRE 14. LES CONSTRUCTIONS NOMINALES ET LES NOMINALISATIONS ... 86
1. La suffixation ... 86
2. La conversion ... 89

CHAPITRE 15. L'EMPLOI DES PRONOMS ... 92
1. Les pronoms personnels ... 92
2. Les pronoms *y* et *en* ... 93
3. Les pronoms relatifs composés ... 95

CHAPITRE 16. L'ADJECTIF ... 98
1. Les fonctions de l'adjectif ... 99
2. La place de l'adjectif épithète ... 100

CHAPITRE 17. LES DEGRÉS D'INTENSITÉ ET DE COMPARAISON DE L'ADJECTIF ET DE L'ADVERBE ... 103
1. Les degrés d'intensité ... 104
2. Les degrés de comparaison ... 105
3. Restrictions ... 106

CHAPITRE 18. LES CHAÎNES D'ACCORD DANS LE GROUPE NOMINAL ... 108
1. Le genre et le nombre du nom ... 109
2. Le genre et le nombre du déterminant ... 111
3. Le genre et le nombre de l'adjectif ... 112
4. L'accord nom – adjectif ... 116

CHAPITRE 19. L'ACCORD SUJET-VERBE ... 118
1. L'accord du verbe avec un sujet unique ... 118
2. L'accord du verbe avec plusieurs sujets ... 120

CHAPITRE 20. EXPRIMER LA CAUSE, LE BUT, LA CONSÉQUENCE ... 123
1. Exprimer la cause ... 124
2. Exprimer le but ... 127
3. Exprimer la conséquence ... 129

CHAPITRE 21. EXPRIMER LA CONDITION, L'OPPOSITION, LA CONCESSION 133
1. Exprimer la condition 133
2. Exprimer l'opposition 137
3. Exprimer la concession 139
CHAPITRE 22. EXPRIMER LA COMPARAISON 142
1. La comparaison globale 142
2. La comparaison graduée 144
3. La comparaison proportionnelle 145

Partie 2
DU TEXTE AU DISCOURS

CHAPITRE 1. LES CHAÎNES DE RÉFÉRENCE 149
1. Le texte : cohérence et référence 149
2. Les chaînes de référence 150
3. La progression textuelle 151
CHAPITRE 2. LES REPRISES PRONOMINALES 154
1. Deux phénomènes en un 154
2. Types de pronoms 155
3. Modes de reprises 156
CHAPITRE 3. LES REPRISES NOMINALES 158
1. Les reprises nominales 158
2. Les reprises coréférentielles simples 159
3. Les reprises nominales complexes 160
4. Des reprises difficiles 161
CHAPITRE 4. LES CONNECTEURS 164
1. Organisation du contenu référentiel 165
2. Organisation de la matière textuelle 166
CHAPITRE 5. LA PONCTUATION 172
1. Pour marquer les limites d'une phrase 173
2. Pour marquer la structure interne d'une phrase 175
3. Pour rapporter le discours 178
4. Cumul de signes de ponctuation 179
CHAPITRE 6. LE PARAGRAPHE 181
1. Le paragraphe, unité typographique 182
2. Le paragraphe, unité sémantique 182
3. Essai de distinction typologique des paragraphes 183
4. Construire des paragraphes 187
CHAPITRE 7. LES EXPRESSIONS DÉICTIQUES 188
1. La situation de communication 188
2. Les expressions déictiques 189
CHAPITRE 8. LES MODALITÉS SUBJECTIVES 192
1. La modalité appréciative 192
2. La modalité épistémique 193
CHAPITRE 9. L'ATTITUDE D'ÉNONCIATION : ÉNONCIATION HISTORIQUE ET ÉNONCIATION DE DISCOURS 195
1. Deux attitudes du locuteur 195
2. Intérêts et limites de la distinction énonciation historique / énonciation de discours 198

CHAPITRE 10. LE DISCOURS RAPPORTÉ ... 201
1. Le discours direct ... 202
2. Le discours indirect ... 202
3. Le discours indirect libre ... 205
4. La combinaison des différentes formes de discours rapporté ... 206

CHAPITRE 11. L'ARGUMENTATION. LE RAISONNEMENT LOGIQUE ... 209
1. Convaincre et persuader ... 209
2. Thèse et modes de raisonnement ... 210
3. La disposition du texte argumentatif ... 211

CHAPITRE 12. L'ARGUMENTATION. LA SUCCESSION DES ARGUMENTS ... 213
1. L'usage des arguments ... 213
2. Les arguments quasi logiques ... 214
3. Les arguments empiriques ... 215

CHAPITRE 13. LES FIGURES DE STYLE ... 218
1. Définitions ... 218
2. Le jeu sur les sonorités ... 220
3. Les figures reposant sur des équivalences ou des analogies ... 221
4. Les figures reposant sur des différences ... 223

CHAPITRE 14. L'IMPLICITE : PRÉSUPPOSÉS, SOUS-ENTENDUS ET ACTES DE LANGAGE INDIRECTS ... 227
1. Les contenus implicites du discours ... 227
2. Les présupposés et les sous-entendus ... 228
3. Les actes de langage indirects ... 231

CHAPITRE 15. LA PHRASÉOLOGIE. LES COLLOCATIONS ... 233
1. La phraséologie ... 233
2. Les locutions à verbe support ... 234
3. Les collocations ... 234
4. Les expressions idiomatiques ... 239
5. Les parémies (proverbes, dictons et maximes) ... 240

CHAPITRE 16. PROVERBES, DICTONS ET MAXIMES ... 242
1. Définition : les énoncés parémiques ... 242
2. Le proverbe et le dicton ... 242
3. La maxime ... 245

CHAPITRE 17. LES VARIATIONS DE LA LANGUE ... 248
1. Variétés historiques ... 248
2. Variétés des codes : l'oral et l'écrit ... 249
3. Variétés géographiques ... 250
4. Variétés sociales ... 250
5. Variétés techniques ... 251
6. Variétés stylistiques (ou situationnelles) ... 252
7. Variétés individuelles ... 252

EXERCICES POUR S'ENTRAÎNER ... 255
ANNEXES ... 259
1. Annexe 1 Conjugaisons ... 261
2. Annexe 2 Les principaux homophones grammaticaux ... 271
3. Annexe 3 La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre ... 278
4. Annexe 4 Les rectifications de l'orthographe ... 283
5. Annexe 5 Glossaire ... 286
6. Annexe 6 L'alphabet phonétique international (API) ... 293
INDEX ... 295

Avant-propos

Pour un public varié

Cet ouvrage s'adresse aux non-francophones apprenant le français à un niveau avancé : C1, C2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) avec des rappels B2 tout au long du texte. Qu'ils suivent une formation à l'étranger (lycée français, Alliance française, université, etc.) ou dans un pays francophone (Institut d'études françaises, master FLE, doctorat, etc.), ils trouveront dans ce manuel un guide de progression autant qu'un outil de travail au quotidien.

Une grammaire C1-C2

Une grammaire avancée du FLE se rapproche d'une grammaire pour des étudiants natifs, mais elle en est distincte, car elle répond aux besoins spécifiques des apprenants non-natifs, qui rencontrent avec la langue française des difficultés en partie différentes. Au savoir linguistique est associée une compréhension du fonctionnement de la langue, fondée sur la terminologie nécessaire.

Cette grammaire comporte deux orientations complémentaires :

- présenter des notions grammaticales complexes qui n'ont pas été abordées aux niveaux précédents ;
- fournir des outils pour rédiger des textes et des discours élaborés, en tenant entre autres compte des usages préférentiels des écrits universitaires : constructions impersonnelles, phrases infinitives et participes, nominalisations, collocations, etc.

Trois grammaires en une

Pour fournir des outils pour rédiger des textes ou des discours élaborés, trois grammaires sont nécessaires : la grammaire de phrase, la grammaire de texte et la grammaire de discours. Ce découpage est à la fois catégoriel (il permet de s'orienter

plus facilement dans le livre) et fonctionnel : les trois domaines sont liés l'un à l'autre et permettent une consultation transversale.

1) La **grammaire de phrase**, pour assurer les bases et compléter les acquisitions antérieures : les classes grammaticales moins familières, les structures de phrases moins connues (phrases clivées, par exemple), la phrase complexe, en particulier la subordination et certains temps du verbe, avec une place importante aux questions d'orthographe, notamment les accords dans la phrase.

2) La **grammaire de texte** pour consolider les grandes notions dans un objectif d'écriture : les chaînes de référence (continuité et reprise, anaphore), la structuration, les connexions (dans une visée à la fois syntaxique et rhétorique), etc.

3) La **grammaire du discours** pour rédiger des écrits universitaires : l'énonciation (déictique et modalités), l'argumentation, le paragraphe, la phraséologie, l'implicite, etc.

Organisation et présentation des contenus

- Les **39 chapitres** sont tous organisés de la même façon
  - une **citation** introductive modèle, en exergue
  - « **L'essentiel** » de la notion, brièvement résumée dans un encadré
  - **la notion** expliquée et développée
  - si nécessaire, des encadrés « **Rappel** » des niveaux antérieurs
  - si opportun, des rubriques « **Pour en savoir plus** » pour développer une question particulière, non essentielle mais utile
  - en fin de chapitre, un encadré « **En résumé** » qui donne un schéma visuel de la notion en un coup d'œil
  - après ce résumé, des « **Exercices pour s'entraîner** », pour acquérir la notion grammaticale en s'exerçant, que vous pouvez télécharger en ligne
  - après les exercices d'entraînement, un « **Petit quiz final pour vérifier vos connaissances** », quiz interactif, en ligne

- La présentation des notions est **progressive**, « en paliers », à la manière du CECRL. La progressivité est assurée aussi par la reprise d'une même notion dans chaque domaine, sous un jour différent : ainsi, les pronoms sont d'abord revus en grammaire de phrase, puis repris en grammaire de texte (chaînes de référence, anaphores) et en grammaire du discours (déictiques).

- Les **exemples** sont tirés de textes littéraires, de la chanson française, de textes de presse ou d'écrits universitaires, notamment pour l'argumentation[1].

- Les **renvois** permettent de circuler dans l'ouvrage, entre chapitres et parties.

1. Les principaux corpus utilisés pour la recherche d'exemples authentiques sont : Corpus français Leipzig (https://corpora.uni-leipzig.de/de?corpusId=fra_newscrawl-public_2019) ; Linguee (https://www.linguee.fr/) ; Lextutor (http://lextutor.ca/conc/fr/) ; Frantext (https://www.frantext.fr/) ; Scientext (https://scientext.hypotheses.org/corpus).

- Un **index** détaillé des notions facilite la recherche rapide.
- Un **glossaire** donne la définition des notions les plus importantes.
- En **annexes** se trouvent des **tableaux de conjugaison**, des **tableaux des principaux homophones grammaticaux**, des informations sur la **féminisation** des noms de professions et sur les **rectifications de l'orthographe**.

Les auteurs

Marie-Christine Fougerouse est maître de conférences à l'Université de Saint-Étienne et chercheure associée au DILTEC (Université Sorbonne Nouvelle). Spécialiste de didactique de la grammaire et de méthodologie, elle est notamment co-auteure des méthodes de français *Ado 3* et *Planète 3* (CLE International). Elle est également rédactrice en chef de la revue GERFLINT *Synergies France*.

Alain Kamber est professeur à l'Université de Neuchâtel. Spécialiste de linguistique de corpus, de grammaire et de didactique des langues vivantes, il est notamment co-auteur du *Frequency Dictionary French / Dictionnaire de fréquence du français* (Leipziger Universitätsverlag) et du *Manuel d'orthographe pour le français contemporain* (Presses universitaires suisses).

Jean-Christophe Pellat est professeur émérite de linguistique française à l'Université de Strasbourg. Co-auteur de la *Grammaire méthodique du français* (PUF), il est également le directeur scientifique de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine : *Grevisse de l'enseignant* (Magnard), *Quelle grammaire enseigner ?* (Hatier), …

Les auteurs adressent leurs vifs remerciements à **Jean-Paul Meyer**, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, pour ses conseils avisés lors de l'élaboration du projet de grammaire de FLE et sa contribution pertinente à la question des reprises pronominales.

PARTIE

1

De la phrase au texte

Chapitre 1 Types et formes de phrase.....15

Chapitre 2 La forme emphatique 18

Chapitre 3 La forme passive 23

Chapitre 4 La forme impersonnelle 27

Chapitre 5 La négation.....31

Chapitre 6 La phrase complexe : classement des subordonnées.....37

Chapitre 7 La conjugaison verbale.....52

Chapitre 8 Les temps du passé 56

Chapitre 9 Le futur et le conditionnel.....61

Chapitre 10 Le subjonctif.....66

Chapitre 11 Le participe passé.....72

Chapitre 12 Participe présent / adjectif verbal / gérondif 76

Chapitre 13 Le complément d'objet second et l'attribut du COD 81

Chapitre 14 Les constructions nominales et les nominalisations 86

Chapitre 15 L'emploi des pronoms 92

Chapitre 16 L'adjectif 98

Chapitre 17 Les degrés d'intensité et de comparaison de l'adjectif et de l'adverbe 103

Chapitre 18 Les chaînes d'accord dans le groupe nominal 108

Chapitre 19 L'accord sujet-verbe 118

Chapitre 20 Exprimer la cause, le but, la conséquence 123

Chapitre 21 Exprimer la condition, l'opposition, la concession 133

Chapitre 22 Exprimer la comparaison 142

CHAPITRE 1

Types et formes de phrase

1. Préalable : phrase verbale / non verbale 15
2. Les types de phrase 15
3. Les formes de phrase 16

L'essentiel
Pour décrire la diversité des phrases, on distingue :
– 4 **types de phrase** : déclaratif, interrogatif, injonctif, exclamatif
– 4 **formes de phrase** : négative, passive, emphatique, impersonnelle

RAPPEL

1. Préalable : phrase verbale / non verbale

• **La phrase verbale** est le prototype de la phrase. Construite autour d'un verbe, elle comporte le plus souvent un groupe nominal sujet et un groupe verbal.

Les laboratoires # ont trouvé un vaccin contre le coronavirus.
GN sujet — groupe verbal

• **La phrase non verbale** n'est pas construite autour d'un verbe. Elle comporte :
– deux éléments : un groupe nominal associé à un autre groupe (nominal, adjectival, etc.).

Cette épidémie, une catastrophe mondiale.

– un seul élément, qui peut être un groupe adjectival ou nominal. Il apporte un commentaire sur un thème donné par la situation ou le contexte.

Parfait. – Mes compliments.

2. Les types de phrase

2.1 Les **trois types de phrase** fondamentaux correspondent chacun à **un acte de langage** et possèdent une organisation syntaxique, un matériau et une intonation spécifiques. Toute phrase appartient nécessairement à un et un seul de ces trois types.

• **La phrase déclarative**
Elle constitue le modèle « par défaut » de la phrase. Elle permet d'accomplir un acte déclaratif (autrement dit un acte assertif). La phrase verbale modèle comporte un groupe nominal sujet et un groupe verbal.

La Loire est un fleuve sauvage.
J'affirme quelque chose que je crois vrai.

• **La phrase interrogative**
Elle permet d'accomplir un acte de questionnement.
Quels sont les symptômes du covid19 ?
Je pose une question qui appelle une réponse de mon interlocuteur.
• **La phrase injonctive**
Elle permet d'accomplir l'acte d'ordonner à divers degrés, de l'ordre strict au simple conseil.
Restez à la maison. – Qu'il vienne demain pour le test de dépistage.
Je demande à mes interlocuteurs de faire quelque chose.

◗ REMARQUE
Un type de phrase est associé directement par convention à un acte de langage donné, mais il peut aussi être associé indirectement à un acte de langage différent (▸ chapitre II. 14). La phrase interrogative adressée à un enfant : *Est-ce que tu t'es lavé les mains en rentrant ?* n'accomplit pas un simple acte de questionnement, mais exprime la demande (valeur injonctive) de faire ce qui est dit.

2.2 La phrase exclamative : un type expressif

La phrase exclamative ne correspond pas à un acte de langage : elle exprime la subjectivité du locuteur, ses sentiments ou ses émotions.
La France manque de vaccins !
Je manifeste un sentiment de surprise, d'indignation, ...
L'exclamation est marquée à l'écrit par le « ! » en fin de phrase et à l'oral par l'intonation. La phrase exclamative peut avoir la même structure qu'une phrase déclarative (exemple ci-dessus). Elle peut être aussi marquée par des termes spécifiques :
Comme c'est inquiétant ! – Quel oubli fâcheux !

3. Les formes de phrase

Elles peuvent s'ajouter aux types de phrase et se cumuler entre elles. Elles ne correspondent pas à un acte de langage. La forme négative apporte une information logique essentielle. Les trois autres formes servent à organiser différemment le contenu informatif de la phrase.
• **La forme négative** (▸ chapitre I. 5)
Toute phrase appartenant à l'un des types de phrase peut prendre la forme *positive* (dite aussi *affirmative*) ou *négative* :
*Je **ne** me promènerai **pas** au bord de la mer pendant le confinement* (forme négative), *mais je ferai les achats alimentaires nécessaires, surtout des provisions de pâtes* (forme positive).
• La **forme passive** (▸ chapitre I. 3)
La forme passive est un réarrangement de la forme active. Le sujet actif devient complément d'agent, introduit le plus souvent avec *par*. L'objet actif devient **sujet passif**. La forme verbale est constituée de l'auxiliaire *être* et du participe passé.
***Les hôpitaux d'Ile de France** sont submergés par l'afflux de malades.*
sujet complément d'agent
• **La forme emphatique** (▸ chapitre I. 2)
Elle sert à mettre en valeur un constituant de la phrase (sujet ou complément). Elle a deux structures possibles :

- **L'extraction** du constituant encadré par *c'est… qui, c'est… que,* placés en tête de phrase.
  ***C'est** le confinement **qui** constitue une mesure barrière contre l'épidémie.*
  ***C'est** en Chine **que** l'épidémie a commencé.*
- **La dislocation** : **un constituant de la phrase** est détaché en début ou en fin de phrase (à l'écrit par une virgule, à l'oral par une pause) et il est repris ou annoncé par un pronom.
  ***Les enfants**, ils restent à la maison. / Ils restent à la maison, **les enfants**.*

• La **forme impersonnelle** (▸ chapitre I. 4)
Elle se caractérise par un pronom impersonnel, dit **sujet grammatical**, et un *sujet logique*, placé après le verbe.
***Il** passe un bus chaque heure dans ce quartier.*
***Il** est interdit de sortir pour se promener plus d'une heure par jour.*

En résumé

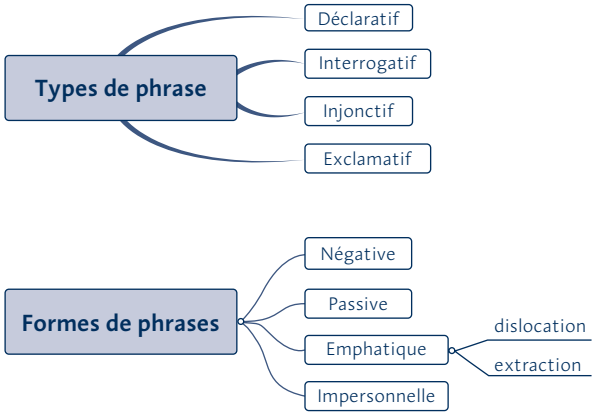

Exercices pour s'entraîner : voir p. 255

QUIZ **Petit quiz final pour vérifier vos connaissances**

www.lienmini.fr/19776-qcm1-01

CHAPITRE 2

La forme emphatique

1. L'extraction 18
2. La dislocation 20
3. La construction pseudo-clivée 21

***C'est** toi **qui** pars, **c'est** toi **qui** pleures*
(Frédéric François)

L'essentiel
En français, contrairement à ce qui se pratique dans de nombreuses langues, il n'est guère possible d'attirer l'attention sur un élément (mot ou un groupe de mots) d'un énoncé uniquement par l'intonation (à l'oral) ou en lui attribuant une place spécifique (à l'écrit).
À l'oral comme à l'écrit, cette mise en relief d'un constituant de la phrase (sujet, complément, adverbe…), appelée forme emphatique, se réalise soit par l'ajout d'un présentatif (*c'est … qui / que* : *C'est le vin rouge que j'aime*), soit par le détachement du constituant en début ou en fin de phrase (*Le vin rouge, je l'aime / Je l'aime, le vin rouge*), soit par une combinaison des deux procédés (*Ce que j'aime, c'est le vin rouge*).

La forme emphatique consiste à mettre en valeur un élément de la phrase (sujet, complément du verbe ou complément circonstanciel), ce qui crée un effet d'insistance sur cet élément. Elle s'oppose à la forme neutre de la phrase déclarative ou interrogative (*Pierre est arrivé hier* > *Pierre, il est arrivé hier / C'est Pierre qui est arrivé hier / C'est hier que Pierre est arrivé*). Cette mise en évidence peut se réaliser sous trois formes : l'extraction, la dislocation et la construction pseudo-clivée.

1. L'extraction

L'extraction (appelée aussi « construction clivée » ou « focalisation ») consiste à utiliser un présentatif (principalement *c'est*, mais aussi *il y a* ou *voici / voilà*) et un pronom relatif (*qui / que*) pour mettre en évidence un constituant de la phrase. Dans ce type de construction, c'est l'information nouvelle qui est mise en valeur.

L'élément mis en évidence peut avoir diverses fonctions et appartenir à diverses classes grammaticales :

• **Le sujet** (groupe nominal, pronom ou verbe à l'infinitif) est introduit par *c'est … qui* :
*Cette fois, **c'est** Federer **qui** conseille Nadal.*
***C'est** le président du Tribunal **qui** choisit, avec les parties, la date du procès.*
*Aujourd'hui, **c'est** toi **qui** es enceinte et je veux être là pour t'accompagner.*
*Et **c'est** courir **qui** le rend le plus heureux.*

Attention ! On notera que le pronom personnel prend toujours la forme tonique (ci-dessus : *toi*, le verbe étant donc conjugué à la deuxième personne du singulier).

▸ À l'oral particulièrement, on trouve également la variante *il y a … qu(i)* :
***Il y a** un cygne **qui a** mordu les fesses à mon grand-papa.*

• **Le complément direct** et le **complément indirect** (groupe nominal, groupe prépositionnel ou pronom) sont introduits par *c'est … que* :
***C'est** Flaubert **que** j'aime.*
***C'est** le modèle **que** j'applique dans mes brasseries.*
***C'est** à cette difficulté **que** l'industrie se trouve confrontée, et ce n'est pas un problème facile à résoudre.*
***C'est** toi **que** j'ai choisie pour cette belle et grande mission.*
***C'est** à lui **que** revient la responsabilité ultime de respecter, de protéger et de mettre en œuvre les droits humains.*

Attention ! Dans le cas des compléments indirects, la préposition exigée par le verbe précède le groupe nominal et n'est pas reprise dans le pronom relatif, *que* restant invariable :
*C'est **d'**un coup de pouce **que** j'ai besoin, pas d'un coup de poing…* (et non pas : ~~*C'est d'un coup de pouce dont j'ai besoin~~).
*Et c'est **à ce** problème **que** nous devons apporter une réponse.* (et non pas : ~~*C'est à ce problème auquel nous devons apporter une réponse~~).

• **Le complément circonstanciel** (groupe prépositionnel, adverbe, gérondif ou subordonnée circonstancielle) est introduit par *c'est … que* :
***C'est** dans ce contexte **que** Sarkozy a lancé le référendum d'autonomie, dans le but de redorer le blason de l'impérialisme français.*
*Nous devons saisir cette occasion pour aider les pays de la région à aller vers le changement et à le consolider, et **c'est** maintenant **que** nous devons le faire.*
*Vous allez sans doute trouver cela étrange, mais **c'est** souvent en rêvant **que** je visualise un modèle pour la première fois.*
***C'est** quand ils ont demandé aux employés de laisser passer la délégation **que** les deux dirigeants de la communauté ont reçu des menaces de mort.*

• Quand l'extraction sert à exprimer une injonction ou une consigne, on trouve la construction *c'est à … de* + infinitif :
***C'est** à nos partenaires dans les pays développés **de** répondre et **de** coopérer pour atteindre les objectifs établis par l'UE sur la base de données scientifiques.*
*L'étude appartient à ses auteurs et **c'est** à eux **de** décider ce qu'il en adviendra.*

• En relation avec un groupe nominal sujet ou complément, la construction *voici / voilà … qui / que* est une variante possible.

*Monsieur le Président, **voici** le projet de loi **qui** s'imposait depuis longtemps.*
***Voilà** l'idée **que** nous devrions approfondir.*

2. La dislocation

La dislocation consiste à détacher un constituant de la phrase en début ou en fin de phrase (à l'écrit par une virgule, à l'oral souvent par une pause). Ce constituant est repris ou annoncé par un pronom personnel ou démonstratif. Dans ce type de construction, c'est l'information connue qui est mise en valeur.

L'élément mis en évidence peut appartenir à diverses classes grammaticales et avoir diverses fonctions :

• **Le groupe nominal** détaché est principalement sujet, complément direct ou indirect. Il peut être détaché à droite ou à gauche :

__Ton copain__, il a tellement de chance de t'avoir. – Elle est moche, __ta déco__.
__Ce manteau__, je l'ai depuis 2 ans et je l'adore. – Je l'adore, __ce manteau__.
__Ma grand-mère__, je lui dois tout. – Je lui parle, __à ma grand-mère__.

Attention ! Avec les noms indénombrables (utilisables avec un partitif) ayant une valeur générique, la reprise ou l'annonce se fait au moyen du pronom démonstratif neutre *ce* :

__Le chocolat__, c'est bon pour la santé ! – Et c'est délicieux, __le chocolat__.

Attention ! Dans le cas des compléments indirects, la préposition exigée par le verbe n'apparaît généralement pas devant le groupe nominal en cas de dislocation à gauche, alors qu'elle précède toujours l'élément détaché à droite :

__Ce problème__, je m'en occupe personnellement et tout de suite ! – Il faudra que je m'en occupe, __de ce problème__.

Ce principe ne s'applique pas aux compléments de lieu, qui laissent la liberté de mettre la préposition ou non dans l'élément détaché à gauche :

__En Russie__, j'y vais tous les ans. / __La Russie__, j'y vais assez souvent – J'y vais très souvent, __à San Sebastián__.

• Comme le groupe nominal, le **pronom personnel** détaché est principalement sujet, complément direct ou indirect. Toujours tonique, il peut être détaché à droite ou à gauche :

__Lui__, il ne ment pas non plus. – Il ne ment pas, __lui__.
__Toi__, je te déteste – Je te déteste, __toi__.
__Toi__, je ne te parle pas ! – Je ne te parle pas, __à toi__.

Attention ! Comme pour les groupes nominaux, la préposition exigée par le verbe n'apparaît pas devant le pronom tonique complément indirect en cas de dislocation à gauche, alors qu'elle précède toujours l'élément détaché à droite.

• Le **groupe infinitif** et la **proposition subordonnée complétive** peuvent être détachés à droite ou à gauche. Ils sont annoncés ou repris par le pronom démonstratif (*cela, ça* ou *c'* avec le verbe *être*).

Discuter avec lui, *cela vaut toujours le coup.* / ***Discuter avec lui***, *c'est toujours très enrichissant.*

Que vous soyez fâché, *cela se conçoit.* / ***Que vous soyez triste***, *c'est normal.*

▸ Lorsque le groupe infinitif ou la proposition complétive sont détachés à droite, l'infinitif est obligatoirement précédé de la préposition *de*. Le pronom démonstratif entre alors en concurrence avec le pronom impersonnel *il* (▸ chapitre I. 4) :

C'est nécessaire ***de faire une réservation pour un dîner*** *?*

C'est normal ***que je dise ce que je pense***.

3. La construction pseudo-clivée

POUR EN SAVOIR PLUS

La construction pseudo-clivée implique à la fois une extraction et une dislocation à droite. Dans ce type de construction, la relative contient l'information connue, alors que la partie introduite par *c'est* met en valeur l'information nouvelle.

L'élément mis en évidence peut avoir diverses fonctions et appartenir à diverses classes grammaticales (groupe nominal, pronom, groupe infinitif, subordonnée complétive) :

• **Le sujet** est introduit par *ce qui* :

Ce qui *nous intéresse,* ***c'est*** *l'avenir, et l'avenir immédiat.*

(*L'avenir nous intéresse* > focalisation : *C'est l'avenir qui nous intéresse* > dislocation : *Ce qui nous intéresse, c'est l'avenir*)

Ce qui *m'inquiète,* ***c'est*** *lui.*

• **Le complément direct** est introduit par *ce que* :

Ce que *nous voulons,* ***ce que*** *nous souhaitons,* ***c'est*** *une amélioration de la situation existante.*

Ce que *nous souhaitons,* ***c'est*** *conserver l'arme de dissuasion.*

Ce que *nous souhaitons,* ***c'est*** *qu'il y ait une prise de conscience et une position ferme.*

• **Le complément indirect** est introduit par *ce* et le pronom relatif variant en fonction de la préposition exigée par le verbe :

Ce dont *nous avons besoin,* ***c'est d'****une coalition des forces.*

Attention ! Dans le cas des compléments indirects, la préposition est marquée dans le pronom relatif mais précède aussi le groupe nominal.

En résumé

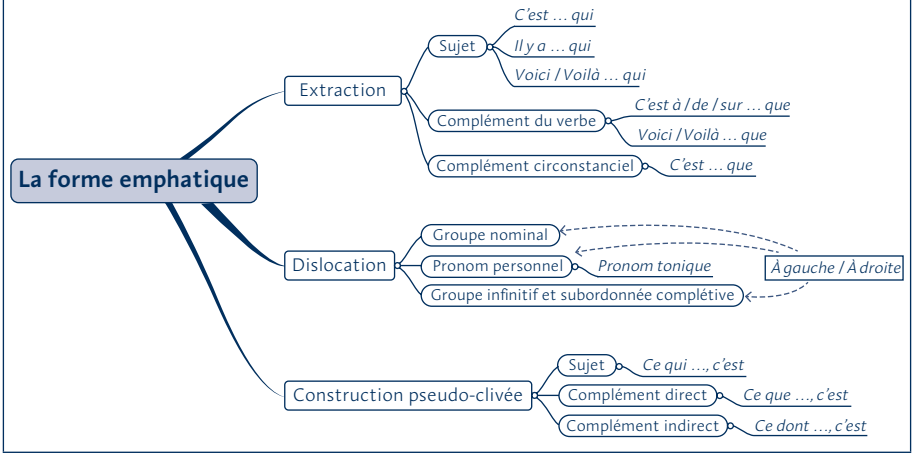

Exercices pour s'entraîner : voir p. 255

QUIZ

Petit quiz final pour vérifier vos connaissances

www.lienmini.fr/19776-qcm1-02

CHAPITRE 3

La forme passive

1. La forme passive et la forme active 23
2. Exprimer le passif autrement 25

Je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ***ont été donnés*** *par vos parrain et marraine.* (MOLIÈRE)

L'essentiel

On distingue en français deux types de constructions de phrases : la forme active et la forme passive. La plus courante est la forme active. C'est le sujet de la phrase qui accomplit l'action exprimée par le verbe (*le chat a mangé la souris*). La forme passive produit un effet de sens. Le sujet grammatical de la phrase subit l'action (*la souris a été mangée par le chat*). Seuls les verbes transitifs directs peuvent admettre la forme passive.

1. La forme passive et la forme active

RAPPEL

C'est une question de mise en valeur des éléments de la phrase.

Un verbe à la forme passive se reconnaît à la présence de **l'auxiliaire *être*** qui sert à conjuguer le verbe, quel que soit le temps du verbe.

La forme passive (parfois appelée aussi **« voix passive »**) indique que le sujet de la phrase subit l'action. Elle sert à mettre en valeur ce sujet.

Ce paquebot est construit par les Chantiers de l'Atlantique. J'attire l'attention sur *ce paquebot* qui est placé en position initiale. Le sujet grammatical de la phrase **subit l'action** d'être construit.

La forme passive d'un verbe transitif se construit avec **l'auxiliaire *être* + participe passé**. C'est le temps auquel est conjugué l'auxiliaire *être* qui nous indique le temps du verbe.

Cet arbre ***a été frappé*** *par la foudre.* Le verbe *a été frappé* est au passé composé à la forme passive. L'auxiliaire *a été* est au passé composé.

Attention ! L'auxiliaire *être* n'est pas toujours la marque de la forme passive : il sert aussi à conjuguer **les temps composés** à la forme active.

Comparez :

La fillette est tombée.
Nous sommes arrivés à la gare.
Les voisins sont partis.

Ces verbes sont à la forme active. Ils sont conjugués au passé composé (*être* + participe passé).

Elle est élue au premier tour.
Vous êtes poursuivis.
Nous sommes pris.

Ces verbes sont à la forme passive, au présent (*être* + participe passé).

Pour ne pas se tromper, il faut toujours se demander **qui accomplit l'action** : le sujet ou un autre élément de la phrase ?
Nous sommes partis hier. *Nous sommes partis* est un passé composé. *Nous* accomplit bien l'action de partir.

• Seuls les **verbes transitifs directs**, c'est-à-dire ceux qui admettent un complément d'objet direct, peuvent être mis à la forme passive. C'est le complément d'objet direct (COD) d'un verbe actif qui devient sujet si on emploie la forme passive.
Le livre est lu par l'enfant. *L'enfant* est le complément d'agent qui complète le verbe. C'est l'agent qui accomplit l'action de *lire*.

Les **verbes intransitifs** ne peuvent être mis au passif.
Elles dorment. *~~Elles sont dormies.~~*

• Le **complément d'agent** peut être introduit par les prépositions *par* (le plus souvent) ou *de*.
Par : introduit un véritable agent et souligne son action.
*La région Est a été touchée **par** le virus.*

De : s'utilise après les verbes de sentiment, de succession, de description.
*Tout le monde était surpris **de** la nouvelle.*
*Cet appartement est composé **de** cinq pièces et un grand salon.*

• La transformation d'une phrase à la forme active en une phrase à la forme passive implique que
– le complément d'objet direct devienne le sujet de la phrase à la forme passive.
– le sujet de la forme active devienne le complément d'agent, introduit par une préposition (*par* ou *de*).
– le verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être* + participe passé du verbe.

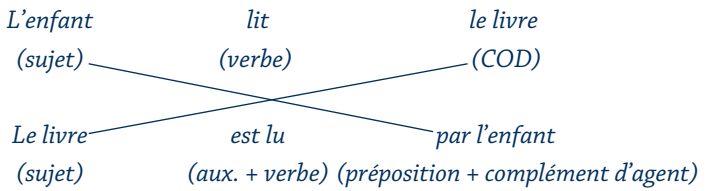

• Si le sujet du verbe actif est le pronom *on*, il disparaît à la forme passive, qui ne comportera pas de complément d'agent.
On a trouvé un portefeuille. > *Un portefeuille a été trouvé.* (forme passive)

L'attention se fixe sur l'objet, *un portefeuille*. L'auteur de la découverte, indéfini à la forme active, n'est pas indiqué à la forme passive.

POUR EN SAVOIR PLUS

• Forme passive et forme active sont des catégories pertinentes pour définir les rapports entre agent et patient de l'action verbale. Mais cette définition logique ne suffit pas à rendre compte de tous les exemples. La notion de forme active ou passive ne convient pas toujours car certains verbes à la forme active ont pourtant un sens passif.
Pierre subira bientôt une opération. Le sujet n'est pas l'agent du procès, bien que ce soit la forme active.

• **Il y a deux interprétations** pour le passif :
– La valeur résultative ou l'attribution d'une propriété nouvelle au sujet.
Isabelle est mariée ; elle s'appelle Mme Durand. La forme passive se confond alors totalement avec la structure attributive : on a la structure *être + adjectif*.
– L'indication d'un processus ou d'un événement indiqué par le verbe.
Denise a été mariée par le maire samedi dernier.
Ainsi, on interprète la phrase passive soit comme une phrase attributive (passif état), soit en rapport à la voix active (passif action).

2. Exprimer le passif autrement

• **La forme pronominale réfléchie :** elle est une synthèse des deux formes, active et passive. En effet, le sujet fait l'action, il en est l'agent, et la subit à la fois. Il en est aussi le patient, désigné par le pronom réfléchi.
L'enfant se lave seul. L'enfant réalise l'action de laver sur lui-même. Il est à la fois agent et patient.

• Certains verbes pronominaux ont un sens passif, ils sont appelés **verbes pronominaux à sens passif.** On emploie souvent la forme pronominale dans le sens passif, sans indication d'agent, pour exprimer une action subie par le sujet. Le verbe est à la troisième personne du singulier ou du pluriel.
Ces livres se vendent vingt euros en librairie. (= *Ces livres sont vendus vingt euros en librairie*). Les livres ne se vendent pas eux-mêmes, c'est le libraire qui vend les livres. Le verbe *se vendre* a donc un sens passif.

• Lorsqu'une phrase avec le pronom indéfini ***on*** exprime une généralité, la transformation passive peut adopter une forme pronominale.
On parle le portugais au Brésil > *Le portugais est parlé au Brésil* ou *Le portugais se parle au Brésil.*

Cette forme insiste sur l'aspect général et intemporel de la phrase.

• **La forme impersonnelle à sens passif** exclut un complément d'agent. (▸ chapitre I. 4)
Il ne sera fait aucune exception.

Le verbe ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier, et le sujet ne renvoie à rien de précis. On appelle *il* sujet grammatical, c'est-à-dire celui avec lequel s'accorde le verbe.

• Certains verbes transitifs indirects, dont le sujet est ***on***, peuvent se transformer à la forme passive s'ils sont employés dans une construction impersonnelle. Cela permet d'éviter une phrase à la forme active avec *on*.

Celui à qui on a volé une valise est mon voisin. > Celui à qui il a été volé une valise est mon voisin.

C'est valable pour certains verbes intransitifs également, mais sans sujet logique ou réel, à condition qu'il y ait un complément d'objet indirect ou un complément adverbial.

Il n'a pas été toussé une seule fois pendant le cours. = Personne n'a toussé une seule fois pendant le cours.

• **Les périphrases verbales :** la périphrase verbale causative ou actancielle se construit avec des semi-auxiliaires (*aller, venir, faire, laisser, devoir, pouvoir…*) suivi d'un infinitif, et précise le rôle du sujet dans l'action.

▸ Le sujet cause l'action : *faire* + infinitif ou participe passé

Il a fait réparer sa voiture = Il a fait faire ce travail par quelqu'un.

▸ Le sujet laisse faire l'action : *se faire* + infinitif ou participe passé

Pierre s'est fait mordre = Pierre a été mordu.

▸ Le sujet est spectateur de l'action : *se voir* + infinitif ou participe passé

Il s'est vu sommé de quitter la place = Il a été sommé de quitter la place.

Elle s'est vu refuser l'entrée dans la salle de spectacle. = L'entrée lui a été refusée.

En résumé

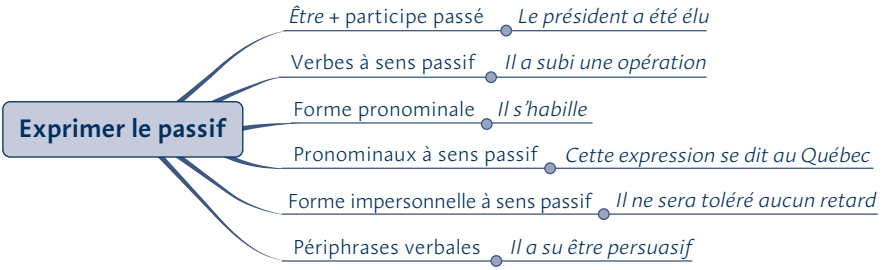

Exercices pour s'entraîner : voir p. 255

QUIZ

Petit quiz final pour vérifier vos connaissances

www.lienmini.fr/19776-qcm1-03

CHAPITRE 4

La forme impersonnelle

1. Deux sortes d'impersonnels 27
2. La formation des constructions impersonnelles 28
3. Les emplois de l'impersonnel en discours 29
4. Deux structures syntaxiques équivalentes : *il est …/c'est…* 30

__Il pleure__ dans mon cœur
Comme __il pleut__ sur la ville ;
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur ?
(P. Verlaine)

L'essentiel
L'impersonnel se caractérise en français par la présence d'un sujet grammatical *il*. Forme vide invariable, *il* régit seulement l'accord du verbe en personne et en nombre (3e personne du singulier), sans avoir le contenu sémantique d'un sujet personnel (ni agent, ni siège de l'action verbale). *Il m'est arrivé une aventure incroyable en Palombie.*

1. Deux sortes d'impersonnels

L'impersonnel en français est un fait lexical (a. Verbe ou locution) ou syntaxique (b. Construction de phrase).

a) Verbes impersonnels ou **locutions impersonnelles** : ces verbes ou locutions sont employés essentiellement à la 3e personne du singulier.

– Verbes décrivant un phénomène météorologique (*pleuvoir, venter, neiger*, …).
Comme __il pleuvait__, j'entrai dans notre voiture pour y prendre ma peau de mouton. (H. Malot)

– Verbes et locutions verbales (*falloir, s'agir de*, etc.), constituées notamment avec *avoir, être, faire* (*il y a, il est ; il fait jour/nuit/beau/chaud, …*).
Eh ! bien, tu arrives au point de départ. __Il faut__ maintenant faire ton succès toi-même, c'est plus sûr. (H. de Balzac)

b) Constructions impersonnelles de verbes personnels. Ces verbes précédés de *il* sont suivis obligatoirement d'une séquence impersonnelle : groupe nominal (*Il arrive*

des invités), groupe infinitif (*Il m'arrive de me tromper*) ou proposition subordonnée complétive (*Il arrive que je me trompe*).

2. La formation des constructions impersonnelles

La construction impersonnelle est obtenue par la transformation d'une construction personnelle.

À Strasbourg, un train part toutes les heures pour Mulhouse. (Construction personnelle)
> *À Strasbourg,* ***il*** *part un train toutes les heures pour Mulhouse.* (Construction impersonnelle)

Deux étapes de la transformation impersonnelle :
1) Déplacement du sujet personnel *un train* après le verbe ;
2) Adjonction de *il*, placé avant le verbe, qui régit son accord.

Les rôles du sujet sont alors répartis entre *il*, sujet grammatical qui commande l'accord du verbe, et la séquence suivant le verbe, qui apporte l'information sémantique.

◗ REMARQUE
Le verbe de la construction impersonnelle s'accorde toujours au singulier avec *il*, même si la séquence impersonnelle est au pluriel : *Il se* ***passe*** *des choses bizarres*.

La structure impersonnelle

Sujet *il* + verbe + séquence impersonnelle (GN, groupe infinitif, complétive).
Il arrive des invités.

2.1 Restrictions à la transformation impersonnelle

1) On préfère les groupes nominaux indéfinis après le verbe, car le GN ne peut pas avoir de lien avec le contexte antérieur : *Il passe* ***un*** *tram*. Mais un groupe nominal défini est possible dans certains cas (*Il passe le tram de 8h05 :* pas de relation du GN avec ce qui précède).

2) En principe, un verbe transitif direct est exclu, puisque la position après le verbe est déjà occupée (ou occupable) par son objet. On emploie donc des verbes intransitifs (*Il* ***passe*** *un tram*), des verbes pronominaux intransitifs (*Il* ***se passe*** *des choses bizarres*) ou des séquences formées de *être* + adjectif (*Il* ***est nécessaire*** *que vous veniez demain*).

3) Le choix du verbe est soumis à une limitation de sens : le verbe de la construction impersonnelle doit poser une existence (*Il* ***existe*** *des cygnes noirs*) ou un évènement (*Il* ***est tombé*** *une pluie de tuiles dans la rue*).

2.2 Structures impersonnelles

On distingue plusieurs sortes de constructions impersonnelles, de même structure :

Il + verbe ou *être* + adjectif (en **gras)** + séquence impersonnelle (soulignée)

avec verbe simple	***Il arrive*** *des curieux.* ***Il arrive*** *que les décors s'écroulent.* (A. Camus) ***Il convenait*** *de se taire jusqu'à ce que certaines obscurités fussent éclaircies.* (V. Hugo)
avec verbe pronominal	***Il se passe*** *quelque chose d'extraordinaire chez Clodius.* (H. Bosco) *J'avais fait un livre pour un nombre très restreint de lecteurs et* ***il se trouve*** *que le public y mord.* (G. Flaubert)
avec verbe au passif	***Il n'est demandé*** *aucun diplôme particulier pour ce poste.* *Tu sais bien qu'****il est défendu*** *d'entrer dans le cabinet de ton père.* (F. Mauriac)
avec verbe *être* + adjectif	***Il est*** *si* ***fréquent****, dans notre métier [de pilotes], d'attendre longtemps des nouvelles.* (A. de Saint-Exupéry) ***Il était probable*** *que je pourrais trouver à boire ici, et j'en profitai pour tâcher d'assouvir, malgré l'inquiétude qui s'y mêlait, ma curiosité.* (M. Proust)

Attention : quand l'infinitif est employé dans la séquence impersonnelle, il doit être introduit par *de*, véritable marqueur d'infinitif, comme le *to* anglais ou le *zu* allemand : *il est défendu* ***d'****entrer ; il est fréquent* ***d'****attendre*.

3. Les emplois de l'impersonnel en discours

• Quand l'agent personnel ne veut / peut pas être mentionné, on emploie l'impersonnel, souvent avec le passif dans certains textes administratifs ou juridiques :
Il n'a pas été donné suite à votre requête. Il est prévu de mettre fin à vos primes.

• Quand le sujet personnel devrait être un infinitif ou une subordonnée complétive (▸ chapitre I. 6), l'impersonnel est régulièrement préféré, en raison de la longueur et du caractère inhabituel de ce type de sujet :
C'est que, si je venais vous dire que je vous suivais pour vous demander ce que vous pensez de Voltaire, il est probable que vous ne me croiriez pas. (G. Feydeau) (Et non, phrase peu naturelle : *Que vous ne me croiriez pas est probable*.)

GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

FLE C1-C2
perfectionnement

Une grammaire progressive du français FLE C1-C2 conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues.

Pour chaque notion :

- Un encadré reprenant l'essentiel du point de grammaire à retenir
- Des rappels B2, pour faire le lien avec les notions de grammaire déjà acquises
- Une carte mentale pour visualiser l'intégralité de la notion et mieux la mémoriser
- Des exemples réels issus de la presse, de la littérature ou de la chanson française
- Des tableaux récapitulatifs de conjugaison
- Nombreux exercices variés avec corrigés pour s'entraîner
- 200 quiz interactifs pour se tester
- Un glossaire
- Un index détaillé

Pour les étudiants, professeurs et apprenants du français, niveau C1-C2.

Marie-Christine Fougerouse est maître de conférences à l'Université de Saint-Étienne.
Alain Kamber est professeur à l'Université de Neuchâtel.
Jean-Christophe Pellat (coordination de l'ouvrage) est professeur émérite de linguistique française à l'Université de Strasbourg.

www.deboecksuperieur.com

9 782807 319776

deboeck SUPÉRIEUR

Design graphique MABM